



L'agression verbale et menaces d'agression physique

Par **Alex**, le **02/09/2011** à **21:41**

Bonjour,

j'aimerais savoir ce que l'on peut faire contre une agression verbale plus des menaces d'agression physique avec des preuves du type vidéos portable vis à vis de la loi et de la police ?

Par **pat76**, le **03/09/2011** à **14:31**

Bonjour

Si vous avez des preuves par l'image et le son vous pouvez toujours déposer une plainte ou une main courante au commissariat dont vous dépendez.